

INFOS! TRAVAUX

**La rue Verlaine
devient piétonne !**

**À partir du lundi
13 octobre 2025**

**À partir du lundi
13 octobre 2025**

INFOS!
TRAVAUX



Le tramway T6 arrive dans le centre-ville.
Pour lui faire de la place, la circulation et le stationnement
se réorganisent.

Dès le 13 octobre, la rue Paul-Verlaine devient piétonne entre la rue du 4-Août-1789 et le cours Émile-Zola

Ce qui change :

Circulation interdite, sauf pour :

- Les riverains accédant à leur garage
- Les livraisons
- Les services de secours

Stationnement interdit, sauf pour :

- Les livraisons sur places dédiées
- Les services de secours

Ce que vous devez faire

> Libérer la rue avant le 13 octobre.



**LE STATIONNEMENT SUR LES AIRES
PIÉTONNES EST PASSIBLE D'UNE
AMENDE DE 135 € ET D'UNE MISE
EN FOURRIÈRE.**